

TRÉSORS VIVANTS DE LA CULTURE DU CEARÁ



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

1. DROITS CULTURELS
2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ
3. CULTURE ET ÉDUCATION
8. CULTURE, INFORMATION ET SAVOIR
9. GOUVERNANCE CULTURELLE

AUTONOMISATION, ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES,
PARTICIPATION, ÉDUCATION, CONNAISSANCE, PROMOTION,
CONSERVATION, PATRIMOINE, MÉMOIRE, TRADITION,
HISTOIRE, IDENTITÉ, COOPÉRATION

1. Contexte

L'État du Ceará compte pratiquement 9,1 millions d'habitant·e·s. Son économie se situe en 11e place par rapport aux autres États du Brésil, et sa capitale, Fortaleza, se situe dans une zone stratégique, de par son accès facilité aux grandes économies du monde. Les principales activités économiques de l'État sont le commerce et les services, les industries, l'agroalimentaire, le tourisme, l'exploitation minière et d'autres. Actuellement, selon le ministère de l'Éducation, Ceará dispose de la meilleure éducation publique au Brésil.

2. Ceará et la culture

En 2003, le gouvernement de l'État, via le secrétariat d'État à la culture (SECULT) a créé un registre d'Expert·e·s de la culture populaire traditionnelle, soutenant, préservant et transmettant aux jeunes générations la mémoire culturelle de notre peuple et leurs connaissances et arts. En 2006, cette loi a été révisée et élargie, en y intégrant également des Groupes et Collectivités baptisés les Trésors vivants de la culture. Pendant ses 53 ans d'histoire, le SECULT a pris l'engagement effectif de contribuer à la protection et à la durabilité du patrimoine culturel.

Dans cet environnement, la politique culturelle de l'État du Ceará a établi des objectifs stratégiques pour améliorer l'accès aux ressources et services culturels ; préserver et diffuser le patrimoine culturel matériel et immatériel riche et diversifié ; encourager les arts et leurs manifestations au Ceará ; amplifier, moderniser et internaliser le réseau culturel ; élargir la citoyenneté culturelle et les actions des arts du spectacle par les institutions de la société civile ; développer des actions de formation sur les arts et la culture ; moderniser la législation culturelle ; revigorier la participation populaire ; renforcer le système de culture de l'État en coopération fédérale avec les municipalités ; et inclure l'économie culturelle au centre du développement de l'État.

LE PROJET VISE À RECONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LA DIVERSITÉ DES CONNAISSANCES, LA CRÉATION ET LES EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES POPULAIRES DU CEARÁ.

La Politique culturelle de l'État du Ceará est alignée sur les ODD de l'ONU et l'Agenda 21 de la culture, fournis dans le plan de gestion 2019-2020 intitulé « Ceará, État de culture », une feuille de « navigation » présentée comme agenda de programmation vers la garantie de l'accès à la culture et aux arts comme principale direction dans la qualification des autres politiques, agissant de façon intégrée avec les programmes des différents départements promouvant des environnements d'innovation, création, production, diffusion et économie créative pour le développement d'une société de la connaissance à travers la culture.

La politique culturelle de l'État du Ceará se fonde sur :

- la diversité culturelle ;
- le respect des droits humains ;
- la participation sociale et la transparence ;
- l'accessibilité.



3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectifs principaux et spécifiques

Le projet vise à reconnaître, protéger et valoriser la diversité des connaissances, la création et les expressions culturelles traditionnelles populaires du Ceará, en préservant la mémoire culturelle et la transmission de ses savoir-faire artistiques et culturels.

Objectifs spécifiques

- Reconnaître, valoriser et promouvoir les connaissances traditionnelles et pratiques culturelles.
- Diffuser et générer des connaissances de la part des Expert·e·s de culture et des Groupes de culture populaire, détenteurs et détentrices du savoir de la tradition.
- Renforcer le patrimoine immatériel à travers l'échange et les échanges d'expériences.
- Promouvoir la formation professionnelle dans le domaine du patrimoine auprès des agent·e·s du secteur privé et de la société civile, par le biais de formations et d'activités artistiques.
- Stimuler l'économie créative de façon articulée avec des produits et des services générés par les Expert·e·s de la culture et les Groupes de la culture populaire et traditionnelle.
- Contribuer à l'extension et au renforcement des politiques de patrimoine immatériel concernant la protection des Expert·e·s de la culture.

3.2. Développement du projet

Population bénéficiaire

Depuis 2004, 106 Expert·e·s (dont 71 sont en vie), 13 Groupes et 3 Collectifs ont été récompensé·e·s. Actuellement, les Trésors vivants de la culture sont présents dans 42 municipalités et 12 macro-régions du Ceará. De même, les 78 Expert·e·s de la culture ont reçu de la part de l'Université de l'État du Ceará le titre de Connaissances remarquables en culture populaire, ce qui leur garantit de pouvoir enseigner dans les institutions éducatives et les centres culturels.



Principales actions développées

- 11 appels publics aux Trésors vivants de la culture, au cours desquels les Expert·e·s, Groupes et Collectifs de différentes municipalités du Ceará ont été choisi·e·s.
- Une aide financière permanente destinée aux Expert·e·s, avec une valeur maintenue au-dessus du salaire minimal.
- Soutien financier continu aux Groupes et aux Collectifs.
- 13 réunions « Expert·e·s mondiaux·les » qui ont rassemblé les Expert·e·s de la culture, les Groupes et les Collectivités du Ceará, et d'autres États et pays.
- Conversations avec les Expert·e·s de la culture à la Biennale internationale du livre du Ceará, avec plus de 450 000 visiteur·se·s en 2019, notamment 809 écoles et 45 000 élèves, outre les milliers de réunions, établissant un réseau d'échange des idées.
- Ateliers de danse et de musique avec les Expert·e·s de la culture au Festival de musique d'Ibiapaba.
- Participation des Trésors vivant au programme des installations culturelles du gouvernement de l'État du Ceará.

Entités partenaires

- Institut du patrimoine national artistique et historique (IPHAN)
- Commission Folklore du Ceará
- Forum du Ceará de la culture populaire traditionnelle
- Universités publiques et privées
- Conseils et commissions de gestion de la participation populaire
- Organisations de la société civile
- Équipements culturels

Obstacles

Le principal obstacle a été le manque de suivi et de diagnostic systématique des Groupes traditionnels, Collectivité et Expert·e·s vivant dans les différentes municipalités de l'État. Toutefois, nous cherchons à forger des politiques publiques efficaces pour surmonter cela, à travers des dialogues avec les gouvernements municipaux et la participation de la société civile.

Résultats

L'État du Ceará est devenu pionnier dans la Loi sur les Expert·e·s de la culture, qui aborde la reconnaissance des compétences et des connaissances des experts. La loi a été révisée en 2006, passant de 60 à 80 expert·e·s, ces dernier·ère·s faisant partie du Registre des « Trésors vivants de la culture » au Ceará. En outre, Ceará est fort de 94 Trésors vivants et a donné une aide permanente et incessante à 78 expert·e·s de culture populaire traditionnelle.

LES EXPERT·E·S SONT RECONNUS·SES COMME TRANSMETTEUR·RICE·S DES TRADITIONS, DE L'HISTOIRE ET DE L'IDENTITÉ, COMMUNIQUANT LEUR SAVOIR ET LEURS EXPÉRIENCES AUX JEUNES GÉNÉRATIONS.

4. Impacts

4.1. Impacts directs

La mise en œuvre de la politique des Trésors vivants de la culture a représenté un changement significatif dans l'organisation institutionnelle de la politique culturelle de l'État. Avec cette action stratégique, la gouvernance s'est élargie à une gestion partagée des actions visant à protéger, préserver, valoriser et profiter du patrimoine culturel.

Avec une plus grande participation des secteurs du gouvernement et de la société civile, d'une façon démocratique qui considère la garantie des droits humains et de la dignité humaine, la contribution est faite de manière transformatrice dans les dimensions sociale, environnementale et économique des vies des communautés et directement dans celle des citoyen·ne·s ciblé·e·s.

CEARÁ EST FORTE DE 94 TRÉSORS VIVANTS ET A DONNÉ UNE AIDE PERMANENTE ET INCESSANTE À 78 EXPERTES DE CULTURE POPULAIRE ET TRADITIONNELLE.

4.2. Évaluation

Nous agissons et poursuivons la transformation sociale à travers la culture, nous croyons donc en la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique culturelle de façon démocratique, en tenant compte de la participation, de la transparence, de la transversalité, de l'intersectionnalité, de la diversité, de l'inclusion et de la démocratie sociale. Les indicateurs sont prévus selon la collecte des données et le suivi des indicateurs établi par la politique relative à la mémoire et au patrimoine culturels du SECULT.

4.3. Facteurs clefs

- La longévité de la politique de patrimoine culturel, avec plus de 17 ans d'actions gouvernementales, renforçant la reconnaissance des traditions de l'État.
- La continuité du processus de sélection.

- La vaste participation de la société civile d'autres territoires de l'État aux processus de sélection des deux dernières années avec une hausse significative dans les inscriptions.
- La reconnaissance par l'Université d'État (UECE) qui a accordé le titre de Connaissances remarquables en culture populaire aux Expert·e·s.
- La production de travaux académiques, documentaires, interviews dans des revues, publication des travaux et conversations pour partager les connaissances.
- La participation des Trésors vivants aux événements et politiques du gouvernement de l'État
- La réunion des Expert·e·s mondiaux·les a reçu le prix Rodrigo Melo Franco de Andrade en 2017 de la part de l'Institut du patrimoine national artistique et historique (IPHAN), le plus grand prix en matière de patrimoine culturel au Brésil.

4.4. Continuité

En 2017, le nombre d'Expert·e·s de la culture officiellement reconnu·e·s par le gouvernement du Ceará via le secrétariat à la culture est passé de 60 à 80. Cet élargissement, qui a représenté un grand accomplissement de la politique culturelle et du soutien à la culture populaire traditionnelle, a été possible grâce à l'approbation par l'Assemblée législative d'un message envoyé par le gouverneur Camilo Santana. Tenant compte de l'élargissement à 80 Expert·e·s de la culture officiellement reconnu·e·s, le gouvernement a accompli l'un des objectifs du Plan d'État pour la culture, approuvé en 2016, et comprenant des directives pour la promotion de la culture populaire traditionnelle. Les expert·e·s sont reconnu·e·s comme transmetteur·rice·s des traditions, de l'histoire et de l'identité, communiquant leur savoir et leurs expériences aux jeunes générations.

5. Plus d'informations

Ceará a été candidat à la quatrième édition du Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21 (novembre 2019 - mai 2020). En juin 2020, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Fabiano dos Santos Piuba, secrétariat d'État à la culture, Fortaleza, État du Ceará, Brésil.

Contact : fabiano.piuba@gmail.com

Site Web : www.ceara.gov.br

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.